



MAIRIE DE BRÉZÉ

Décembre 2018

La p'tite gazette

Séance du Conseil Municipal du 5 décembre 2018

Étaient présents : Mr NIORT André, Maire ; DENIS Michel, LACASSIN Nelly, MAURICET Jean-Paul, VASSEUR Nathalie, Adjoints ; BRUNET Nadine, HALTEAU Philippe, HUET Murielle, MARTIN Juliette, ONILLON Florence, VAHÉ Éric, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : GUILLOT Jean-François, PAVILLON Thierry, POROU Noël, RICHART Dominique.

1°) Rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Lors de la séance du Conseil Communautaire du 4 juillet dernier, le rapport d'activité 2017 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a été présenté.

Le Conseil Municipal dit que le rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a fait l'objet d'une communication au Conseil Municipal de Brézé au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale ont été entendus.

2°) Attribution d'une indemnité de conseil au comptable public

Les comptables du Trésor, exerçant les fonctions de receveur municipal ou de receveur d'un établissement public local, sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales et aux établissements publics concernés des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, notamment dans les domaines relatifs à l'établissement des documents budgétaires et comptables, à la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie, à la gestion économique, en particulier pour les actions en faveur du développement économique et de l'aide aux entreprises, et à la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Ces prestations donnent lieu au versement, par la collectivité intéressée, d'une indemnité dite "indemnité de conseil".

3°) Acquisition d'un poste informatique

Considérant le devis en date du 05 novembre 2018 présenté par l'entreprise MASC Informatique pour l'acquisition d'un PC avec écran destiné au secrétariat du siège social de Bellevigne-les-Châteaux, et après délibération, le Conseil Municipal, approuve l'acquisition dudit poste informatique.

4°) Approbation des statuts modifiés du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du canton de Montreuil-Bellay

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte la modification des articles susvisés, proposée et votée par le Comité Syndical lors de sa réunion du 11 septembre 2018.

5°) Approbation de la vente de la balayeuse

Considérant que le Comité Syndical de Montreuil-Bellay a agréé, le 14 novembre 2018, la vente de la balayeuse à la SEMA-E pour un montant de 10 000 € HT. Étant précisé que la SEMA-E établira une proposition à Bellevigne-les-Châteaux afin que ce service « balayage » soit assuré.

6°) Projet « Contrat Nature » - engagement auprès du Parc Naturel Régional

Le PNR Loire-Anjou-Touraine propose de conforter les continuités écologiques dans le bassin versant du Thouet et ainsi, faire suite aux précédents Contrat Nature. La commune de Brézé sera associée au projet dans le cadre du Marais de Baffou, suite à l'abattage de peupliers sur la parcelle n°2. Il est précisé que les travaux entrepris pourraient comprendre le broyage, la création d'une mare et la clôture de ladite parcelle. Le partenariat et le programme d'actions s'étaleraient de 2019 à 2021.

Fin de séance à 21h45

La VIE de la COMMUNE



Chères Brézéennes, Chers Brézéens,

L'année 2018 se termine avec ses joies et ses peines, pour chacune et chacun d'entre nous. Bienvenue à 2019... Année que je vous souhaite bonne, heureuse, remplie de souhaits et d'espérance.

Notre commune a vécu une année de travail intense, avec la concrétisation de la commune nouvelle avec nos amis de Chacé et de Saint Cyr-en-Bourg. Un travail considérable entrepris depuis deux ans par les élus a permis de mettre en commun la gestion financière, humaine, technique et administrative de nos trois collectivités, faisant suite à de multiples réunions, entre élus, mais aussi publiques (malheureusement peu suivies).

Un appel à la population a été lancé pour attribuer un nom à cette commune nouvelle, il en résultera environ 80 propositions. Les noms les plus cités ont été soumis au vote des élus et le nom – **Bellevigne les Châteaux** – est sorti des urnes.

La création de cette commune nouvelle n'entraîne pas la disparition de notre identité communale - **Brézé**.

Pourquoi une commune nouvelle ?

L'État se désengage plus que jamais en nous imposant des charges et des responsabilités quasi-insupportables, sans aucune intégration de compensations financières futures. Alors, il nous faut agir avant de subir ! C'est une chance pour nous de pouvoir répondre aux besoins de nos concitoyens en confortant, voir en créant de nouveaux services sur ce territoire élargi... Chance offerte par le statut des Communes Nouvelles.

Le projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire est acté, ainsi que l'aménagement d'une zone mixte qui pourra regrouper des services de proximité et, pourquoi pas, des logements destinés aux personnes isolées et/ou âgées. Sans cette union, il aurait été impossible individuellement de réaliser de tels projets sans augmenter notre fiscalité.

Les taux communaux n'ont d'ailleurs subi aucune augmentation depuis 2013. Pour rappel :

- taxe d'habitation : 12,53%
- taxe foncière : 19,24%

Nos pertes de dotations de l'État étant compensées par la baisse de nos remboursements d'emprunt, notre marge de manœuvre est réduite et vouloir rester seul nous obligerai à une augmentation de notre fiscalité ou à une baisse de nos projets d'investissement. Avec la commune nouvelle, un lissage de la fiscalité va s'effectuer à partir de 2020 et sur 12 ans, pour retrouver un taux équilibré à cette échéance pour l'ensemble du nouveau territoire.

La commune nouvelle ne s'est pas créée uniquement pour des raisons fiscales. La Charte de Bellevigne-les-Châteaux conforte notre volonté de conservation des services dans différents domaines : soins, logements, proximité, équilibre du territoire et coordination associative.

Je ne peux terminer cet édit sans remercier tous les acteurs de notre commune : les élus, les agents administratifs et techniques, les services publics, les enseignants et le personnel de nos écoles, les bénévoles de toutes les associations qui animent avec enthousiasme toutes les manifestations de notre village sans oublier la bibliothèque, les commerces et toutes les âmes impliquées dans notre quotidien pour que le dynamisme perdure dans notre village.

Rester seul, c'est l'isolement. L'union et la solidarité seront notre force et notre avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2019 et bienvenue à Bellevigne-les-Châteaux.

André NIORT.

Vous êtes invités à la présentation des vœux, le 11 janvier 2019 à 19h, salle des loisirs

PARTICIPATION CITOYENNE

Adopter une attitude vigilante et solidaire

Le 21 novembre 2018 se tenait une réunion publique salle des loisirs de Brézé. Peu de nos concitoyens avaient fait le déplacement.

Sur le département, 3702 cambriolages ont eu lieu en 2017. La gendarmerie de Montreuil Bellay, le lieutenant ROBIN et l'adjudant RICHARD ont présentés le fonctionnement du dispositif "participation citoyenne". Afin de mettre en œuvre ce dispositif citoyen, la gendarmerie fait appel à des citoyens référents. Le référent est le relais entre la population et la gendarmerie. Les candidatures doivent être déposées en Mairie, elles feront l'objet d'une validation par une commission des services de gendarmerie et d'élus municipaux.

La VIE de la COMMUNE

HORAIRES OUVERTURES MAIRIES

	CHACÉ	BRÉZÉ	SAINT CYR EN BOURG
LUNDI		13h30 - 17h00	9h00 - 12h30
MARDI	8h30 - 12h00		9h00 - 12h30
MERCREDI	8h30 - 12h00		13h30 - 17h00
JEUDI		13h30 - 17h00	9h00 - 12h30
VENDREDI		13h30 - 17h00	9h00 - 12h30
SAMEDI	10h00 - 12h00		
amplitude d'ouverture	19h30	17h30	17h30

HORAIRES OUVERTURES AGENCES POSTALES

	CHACÉ	BRÉZÉ	SAINT CYR EN BOURG
LUNDI		9h15 - 12h30	9h00 - 12h20
MARDI	9h00 - 11h30		9h00 - 12h20
MERCREDI	9h00 - 11h30		9h00 - 12h20
JEUDI		9h15 - 12h30	9h00 - 12h20
VENDREDI		9h15 - 12h30	9h00 - 12h20
SAMEDI	9h00 - 11h30	9h15 - 12h00	9h00 - 11h00

LES HORAIRES MAIRIES ET AGENCES POSTALES DES COMMUNES
BRÉZÉ CHACÉ ET SAINT CYR-EN-BOURG
PRENNENT EFFET LE 1^{er} JANVIER 2019

RPI Brézé / Saint-Cyr-en-Bourg

Pour clôturer le travail effectué autour du centenaire de la première guerre mondiale, les élèves de CE₂, CM₁ et CM₂ se sont rendus à l'exposition « 1918...et après ? » Ils ont ainsi pu faire des liens avec ce qu'ils avaient vu à l'exposition aux Ifs et leurs productions.

Notre projet sur les contes a démarré avec la venue de la compagnie Billenbois qui nous a présenté un superbe spectacle « Pois, princesse en trois fois », trois versions différentes pour un même conte celui de la princesse au petit pois. Que ce soit au fond du potager, au fond de la cuisine ou dans l'atelier d'art d'un peintre, une vraie princesse reste une vraie princesse... Les élèves ont beaucoup apprécié ce beau moment plein de tendresse et de poésie. Les élèves de CE₂, CM₁ et CM₂ se sont rendus à la bibliothèque de Saint Cyr-en-Bourg pour y rechercher des contes qui auraient plusieurs versions en fonction des pays d'origine ou des auteurs.

Le mois de novembre a aussi été l'occasion pour les plus jeunes de travailler autour de l'automne et des arbres. Balades en forêt, collecte de feuilles, de graines, de petites branches puis technique du « land-art » par groupe de deux au retour à l'école. La forêt est un lieu symbolique dans les contes et nous avons pu découvrir : le Petit Chaperon Rouge, le Petit Poucet, Hänsel et Gretel...



Début du mois de décembre et Noël arrive à grands pas... La classe de maternelle est allée au cinéma Le Palace à Saumur pour assister à la projection du film d'animation « La chasse à l'ours », album sur lequel ils avaient travaillé en classe. Ce fut un très bon moment pour eux. Les élèves de CP et de CE₁ se sont rendus à l'abbaye de Fontevraud pour découvrir les magnifiques masques et sculptures dispersés un peu partout dans l'abbaye à l'occasion des fêtes de Noël. Grâce à Alix, notre animatrice, ils ont réalisé des masques autour de ce thème.

Les deux écoles préparent activement leur marché de Noël qui aura lieu **le vendredi 21 décembre à partir de 18h à la salle des fêtes de Brézé**. Nous espérons vous accueillir nombreux pour vous faire découvrir notre chorale et nos objets fabriqués. En attendant, nous vous souhaitons à tous de **très bonnes fêtes de fin d'année, partagées en famille et auprès de ceux qui vous sont chers.**



Les équipes enseignantes

La VIE de la COMMUNE

ÉCOLE SAINT VINCENT



Le 17 septembre dernier, les classes de CE₂, CM₁ et CM₂, accompagnées de leurs enseignantes Céline MORISSET, Mathilde GAUGAIN, ainsi que deux enseignants à la retraite Mme Elisabeth BERTHÉLÉMIE et Mr Michel MÉNARD, sont partis 5 jours en classe de découverte à Cancale.

Ils ont été hébergés dans le Castel de Barbe Brûlé, dans l'école Hériot. Ils étaient accompagnés également de l'école de Haute Foy de St Paul du bois.

Durant leur séjour, les journées oscillaient entre activités et cours en classe. Ils ont ainsi pu découvrir la pointe du Grouin, la navigation, la pose de casiers. Ils ont également pratiqué l'enluminure, réalisé une arche romane. Durant un après-midi, ils ont pu découvrir l'histoire de St Malo en visitant la ville ainsi que son musée.

Ils sont également allés au Mont Saint Michel pendant une journée. La matinée fut consacrée à la visite de l'Abbaye, son histoire

et l'après-midi à une promenade guidée de sa baie. Cette promenade fut ponctuée de légendes, d'explications sur la faune ou la flore présente.

Le matin du départ, les élèves ont pu découvrir les huîtres, comprendre leur cycle de vie ainsi que leur commercialisation. Ils ont également pu, pour les plus téméraires, déguster des huîtres.

Le retour s'est effectué le vendredi 21 septembre.

Afin de partager tous ces moments vécus durant cette semaine, les classes de cycle 2 et 3 ont organisé un retour de classe de découvertes sous forme d'ateliers animés par les élèves eux-mêmes.



Les élèves et leurs parents proposeront un marché le vendredi 14 décembre, entre 17h00 et 20h00
Un tour de chants débutera à 18h30

La benne à papiers sera à l'école du 11 au 14 janvier 2019

DES RÊVES POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Dimanche 9 décembre, salle des loisirs de Brézé, une quarantaine d'enfants âgés de moins de douze ans étaient conviés par la commune afin d'assister à un après-midi récréatif.

L'artiste Jérémy LEBRUN a présenté son spectacle, de magie et de chansons "Petits rêves et grands voyages". Enfin l'arrivée du Père Noël avec sa distribution de chocolats, puis un goûter (chocolat chaud et pain au lait). Soyez sages les enfants et bonnes vacances de Noël !

LE LUNDI 24 DÉCEMBRE VOTRE CHARCUTIER SERA PRÉSENT AUX HEURES HABITUELLES ET EMPLACEMENT HABITUEL.

DATES A RETENIR

21 décembre : Marché de Noël - APE Brézé/Saint Cyr
en Bourg

11 janvier : Vœux du Maire à 19 h

25 janvier : Concours de belote - La Renaissance

1^{er} février : Concours de belote - Club chasse

5 février : Concours de belote - Club Primevère

16 février : Loto du RPI - APE

**Prochain Conseil Municipal les 4,
14 et 28 janvier 2019 à 20 h**

MAIRIE

Tel : 02 41 51 62 07 - Fax: 02 41 51 62 99

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.mairie-breze.fr